

départ d'Annie Chateau de la 4CB 11 septembre 2010

Discours de Jacques LARANGOT lors de la cérémonie de départ d'Annie Chateau à condé en Brie.

Mes chers Amis,

Depuis quelques jours, je me pose la question de savoir si je parle sans papier. Ce que paresseusement, je préfère d'habitude ou si j'écris....

Finalement, j'ai opté pour un papier.



Je ne voudrais pas que la petite manifestation de sympathie que vous avez souhaité organiser pour Annie dégénère et que mes propos soient déformés.

J'ai simplement l'intention de dire ce que j'ai à dire, preuve à l'appui, pas plus, pas moins non plus.

Je ne m'attarderai pas sur la situation actuelle ou à venir de la Communauté de Communes. Nous aurons tout le loisir d'en parler, dans d'autres occasions et notamment au moment des budgets. Je pense que ceux-ci parleront pour nous. Je ne m'attarderai pas plus à caricaturer l'attitude du Conseiller Général, Président : soyez certains que le temps, le fera aussi pour nous. Il suffit que nous soyons attentifs et patients, je pense que les divisions dont il est l'auteur, le mépris qu'il manifeste auprès de tous, personnel ou élus, y compris à leur insu pour ceux qui l'entourent et qui n'ont vu que leur intérêt immédiat. Tout cela pèsera lourd dans un bilan qui s'annonce catastrophique tant sur le plan humain, qu'économique. « Brasser du vent » et diviser pour régner n'ont jamais été des méthodes de gouvernance.

Dans cette lamentable aventure et son dénouement aussi inattendu que misérable, je n'ai qu'un regret, c'est qu'avec Alain, je vous ai incité à voter le budget : nous avons écouté et suivi les conseils et les souhaits, y compris de l'administration. Il ne fallait pas suivre, « Nous avons été roulés ». Point : Monsieur MANGIN a profité de ce vote positif pour se représenter. Ça aussi, je voulais vous le dire, la seule chose intéressante que nous ayons obtenue, dans cette tempête. C'est l'éviction tardive, mais indispensable de Madame GEMIEUX, devenue, tout d'un coup, grand maître à la Communauté de Communes. Madame GEMIEUX qui y a fait beaucoup de mal.

Mais revenons plutôt à ce qui nous rassemble aujourd'hui : la sortie d'Annie de la Communauté de Communes dans les conditions inqualifiables que vous connaissez. Je crois qu'elle a été gentille. Elle avait suffisamment de preuves écrites ou témoignages pour porter plainte pour harcèlement moral.

En effet, s'il est concevable, qu'un chef d'entreprise veuille se séparer d'un collaborateur parce qu'il ne lui convient pas, y compris pour des raisons personnelles. Je pense que vous serez d'accord avec moi pour dire que dans tous les cas et surtout lorsqu'il s'agit d'un collaborateur comme Annie, qui a participé grandement à la constitution de la Communauté de Communes avec compétence et en payant beaucoup de sa personne, il n'est pas normal d'avoir une attitude plus méprisante, que cette « mise au placard ». Dans tous les cas, il y'a des règles à respecter : les gens ne sont pas des chiens. Les nouveaux riches ont les mêmes devoirs que ceux qu'ont géré avant eux, une structure dans laquelle, nous n'avons eu aucun problème. Je pense, notamment que tous les vices Présidents qui ont cautionné, voir conseillé, incité, la gestion du Président ont une lourde responsabilité dans ce qui s'est passé.

Je veux remercier celles et ceux, toutes celles et tous ceux qui ont travaillé avec Annie, dans des conditions matérielles difficiles, consciencieusement, avec tout leur cœur. Quelques uns sont là aujourd'hui, d'autres se sont excusés peut-être par peur de représailles.

Sachez qu'à la Communauté de Communes, des menaces, il y'en a eu depuis trois ans et ça n'est pas beau. Par contre ce que les nouveaux élus ne savent pas et que les anciens ont peut-être un peu oublié, c'est que du social à la Communauté de Communes on en a fait,

Annie en a fait : une grosse partie du personnel recruté était au chômage et n'avait qu'une formation approximative pour évoluer la fonction publique. Annie les a beaucoup aidés.

On peut, je peux dire et témoigner que dans le domaine de l'insertion ou de la réinsertion, Annie a fait un travail remarquable. Sa générosité, ses compétences de gestionnaire et de management du personnel a été primordial dans la montée en puissance de la Communauté de communes.

Par exemples, lorsque nous avons ouvert les maisons de retraite, Annie, secondée par Chantal SIMON, que je n'oublie pas non plus, ont recruté 40 chercheurs d'emplois. Certes tous ne sont pas restés, mais tous y ont eu leur chance et bon nombre sont encore là. Cet exemple vaut d'ailleurs pour les 2 ou 3 protégées du Président qui œuvrent ou pétassent au rez-de-chaussée. Celles là en plus ont trahi, bien qu'ayant largement profité de la formation qu'Annie leur a donnée, y compris, souvent tardivement le soir.

Je ne passerai pas sous silence la bonne gestion de la Communauté de communes. Rigoureuse, près de « ses sous » comme ceux de la Collectivité, la Communauté de communes a largement bénéficiée du travail qu'Annie y a fait, comme en témoigne d'ailleurs et je le rappellerai souvent. Le rapport 2007/2008 de la cour régionale des comptes. Un rapport sans équivoque. Certes la Communauté de Communes a beaucoup investi, mais il le fallait pour combler un retard, de plusieurs décennies. Monsieur DEBLED, maintenant en retraite, à l'époque, Directeur de l'administration « collectivités locales » à la Préfecture, n'hésitait pas à nous citer en exemple. D'ailleurs, il était à ce moment là, relayé par Monsieur MANGIN dans tous ses discours. Depuis les choses ont bien changées...

C'est vrai qu'avant d'investir, nous nous sommes toujours assurés avec Annie et vous chers Collègues, qu'en face des dépenses, il y'avait les recettes nécessaires au remboursement des emprunts.

Depuis 10 ans, le Conseil d'administration de la communauté de Communes a demandé à Annie de gérer un budget annuel d'une vingtaine de millions répartis sur 11 Budgets séparés, ça n'est pas rien.

De tout cela, je veux la remercier en votre nom à tous, y compris de ceux qui ne sont pas là aujourd'hui.

Merci aussi à vous les anciens, qui avez construit avec moi la Communauté de communes, sachez, chers anciens complices, camarades, que j'ai beaucoup apprécié votre collaboration, j'en garderai jusqu'à la fin de mes jours, un excellent souvenir.

Et puis, il y'a vous les nouveaux élus du Canton avec lesquels je n'ai pas eu le temps, ni le plaisir de me faire connaître et de travailler. Vous êtes rentrés en responsabilité dans un moment difficile, peut-être, êtes vous déçus, mais vous êtes jeunes. L'avenir est votre, faites en bon usage. Vous verrez pour celles et ceux qui préserveront, c'est passionnant.

Enfin et je le garderai pour la fin, il y'a Alain avec lequel, je me suis parfaitement entendu. Depuis le début à la Communauté de Communes, Alain a été un élément moteur, il a beaucoup payé de sa personne : Maisons de retraite, animation pour les jeunes, ALSH, mercredis récréatifs et j'en passe, environnement, déchetteries, entretien des rivières et assainissement. Alors là, quand je vois le temps qu'il y a passé, les compétences qu'il y a mis et l'efficacité. Quand je vois comment les Communes qui ont bénéficiée de son expérience et de son implication et la façon dont quelques uns et non des moindres l'ont remercié, c'est à vous dégouter de travailler.

Aussi, Alain, je veux profiter de cette occasion pour vous remercier de l'aide des conseils que vous m'avez apportés. Je pense que la communauté prendra rapidement conscience, si ce n'est déjà fait de ce qu'elle vous doit. Il vous faut attendre, vous aussi, vous êtes jeune, même si vous avez quelques mandats derrière vous, demain, nous aurons besoin de votre expérience.
Merci Alain

Merci aussi à tous les anciens, venus aujourd'hui ou présents par la pensée. Je sais ce que je leur dois, ce que je vous dois. La Communauté a largement bénéficié de votre expérience.

Et puis, il y'a de temps en temps de bonnes nouvelles ; sachez qu'hier après-midi, Annie a réussi un concours : elle a obtenu une licence de droit à la faculté de Reims avec mention bien, le jury était présidé par la Présidente de la Faculté elle-même, ce qui prouve, s'il en était besoin qu'Annie n'est pas aussi nulle que Monsieur MANGIN le dit un peu partout, et que le choix de lui confier la Communauté de communes était fondé. Ce qui contredit sérieusement les propos de Jean-Claude BOHAIN, Maire de BARZY qui prétend que les maires venaient « manger dans ma main », propos qu'ils apprécieront...sans doute et que Madame CHATEAU avait été promue par favoritisme.

J'ai donc recruté Annie à l'USESA, parce que j'ai besoin de quelqu'un de compétent pour remplir certaines missions. Elle ne subira donc plus les pressions inadmissibles dont elle était l'objet. Pressions orales ou écrites qui auraient du conduire Monsieur MANGIN devant la justice pour harcèlement moral. Personnellement, c'est ce que j'aurais fait et je considère qu'elle a été bien trop bonne.

Ainsi, vous la retrouverez puisqu'à l'USESA, elle va être chargée du dossier « défense incendie », vectorisation, délégation service publique, PVR, aide aux communes pour monter les dossiers de « participation aux réseaux et à la voirie ». Elle ne manquera pas de travail. Ce qui lui va parfaitement.

Jacques LARANGOT

Nadine Boulet expos à condé en brie 5 septembre 2010

Sympathique exposition, ce dimanche, à l'atelier libre de peinture de Condé en Brie.

Jacqueline Gouby, animatrice des ateliers de peinture de Condé en Brie et Château-Thierry, tenait absolument à exposer les toiles de Nadine BOULET, fidèle et assidue peintre de l'atelier de Château-Thierry, depuis dix sept ans. Une production conséquente ne pouvait qu'aboutir à une exposition personnelle. Nadine Boulet a donc réuni pendant les vacances, une vingtaine de ses oeuvres pour les présenter au public de Condé en Brie.

"C'est un passe temps dont je ne peux plus me passer" souligne Nadine avec un brin d'humour. Adeptes de l'acrylique depuis plusieurs années, tout en reprenant de temps en temps, l'aquarelle, ou le pastel qu'elle pratique depuis ses débuts dans les divers ateliers de Château-Thierry, Nadine se plaît à immortaliser tous sujets, attirée par la couleur et les formes avant tout, dans un rendu que l'on peut qualifier de moderne. Si les toiles lui ont apporté un certain plaisir, c'est maintenant le papier qui remporte sa préférence; support répondant mieux à ses envies d'utilisation du couteau à peindre. La technique est bien présente dans l'oeuvre de Nadine, même si, comme le souhaiterait Jacqueline Gouby, l'artiste se laisse un peu plus aller dans ses propres créations.

Un moment bien agréable qu'une remise de trophée pour les dix sept ans de fréquentation a su clôturer dans les meilleurs conditions. Nous sommes tous impatients de retrouver le travail de Nadine Boulet pour ses vingt ans d'atelier.





C'est la fête à La Chapelle Monthodon

4-5 septembre 2010

Comme tous les ans à la même époque, La Chapelle Monthodon fête dignement ses patrons, pendant trois jours.

Le Comité des Fêtes et la Municipalité se mobilisent pour offrir aux habitants de la commune, mais bien sûr les voisins, des animations originales pendant tout le week-end.

Samedi soir, les saints patrons sont honorés par une messe que le nouveau clocher protège. Après la verveur spirituelle, place à la danse jusqu'à tard dans la nuit, avec le bal animé par Disco Night.

La matinée est calme, il faut un peu de repos pour les organisateurs qui vont avoir du pain sur la planche pendant les animations de l'après-midi.

Vers 16h, un défilé peu ordinaire envahit les rues de la commune. Vingt cinq tracteurs de tous âges, toujours vaillants, aident les jeunes et moins jeunes à franchir les portes du temps. Quelles drôles de machines! On a un peu de mal à imaginer ces engins n'ayant que peu de rapports avec ceux d'aujourd'hui, aidant du mieux qu'ils le pouvaient les agriculteurs à la pointe du progrès. Une chose est sûre, c'est que les conducteurs sont plutôt ravis de se trouver ou retrouver sur ces merveilles de mécanique. Les spectateurs sont aussi à leur comble et c'est un véritable succès pour cette procession peu ordinaire. Après la mécanique, place au spectacle country avec le groupe Las Guapas de Go West. C'est une autre partie du monde qui s'est déplacée à La Chapelle Monthodon et les airs entraînants du lointain far west ne laissent, là encore, personne indifférent. Le succès est total et les mines réjouies de tout le monde est un précieux réconfort pour les organisateurs qui se décarcassent chaque année pour que le mot fête ne soit pas une vue de l'esprit.

Le lendemain, c'est sous le chapiteau autour des tables que le concours de belote va encore rencontrer le succès auprès des acharnés du carton.

A La Chapelle Monthodon, bien au contraire de nombreux villages, la tradition ne se perd pas.



Début du défilé



Un Maire aux anges

